

## SUR L'EDUCATION RELIGIEUSE

*"J'ai toujours cru, disait Leibnitz, qu'on réformerait le genre humain, si on réformait l'éducation de la jeunesse".* Ces paroles du plus grand philosophe de l'Allemagne et l'un des meilleurs esprits des temps modernes expriment une vérité que personne ne peut méconnaître ; c'est que tout sort de l'éducation, l'homme avec ses vertus ou ses vices, la famille avec son caractère et ses habitudes, la société avec ses croyances et ses moeurs. La raison en est simple : l'homme naît dans l'ignorance. Il apporte sans doute avec lui une intelligence capable de connaître le bien infini lui-même, un coeur fait pour aimer la souveraine bonté, un corps auquel il pourra commander les plus sublimes actions ; mais cette intelligence demeurera pour lui comme le livre fermé de sept sceaux, si l'éducation ne vient l'ouvrir ; il faut que la parole porte la lumière dans les ténèbres de son entendement ; mais ce coeur ne peut que s'égarer à la poursuite du bonheur, et s'épuiser d'un labeur sans fruit, si l'intelligence éclairée par la vérité ne le lui découvre ; si, en éveillant ses affections et ses sentiments, elle ne les dirige vers le bien véritable ; et si elle ne lui apprend en même temps à le distinguer de ce qui n'en est que la trompeuse image : mais ce corps sera l'esclave des plus vils appétits, si la volonté à son tour, éclairée par l'intelligence sur ses vrais devoirs, ne lui commande des actes, ne le forme à des habitudes dignes de l'homme.

Qu'est-ce en effet que l'enfant ? C'est une terre toute neuve, mais qui attend la culture, et où vous ne recueillerez jamais que ce que vous y aurez semé ; c'est, selon la pensée d'un ancien, *une cire molle* et flexible, qui se prête à toutes les formes, au gré de la main qui la façonne. *C'est un vase fraîchement confectionné, qui conservera longtemps, toujours peut-être l'odeur de la première liqueur que vous y aurez versée.* Oui, que cet enfant n'entende d'autres leçons que celles d'une éducation chrétienne, et on peut être sûr que ses croyances et ses moeurs seront en tout conformes à la foi chrétienne. Qu'il en reçoive de différentes ou d'opposées, son esprit et son coeur les reproduiront, hélas ! avec non moins de fidélité. Et ce mélange de bien et de mal, de vrai et de faux, qui se trouve dans la plupart des enfants, est-il difficile de l'expliquer ? C'est que ces enfants ont reçu des leçons contradictoires : tandis que, à l'école, par exemple, ils n'ont reçu que des leçons de vérité et de vertu, ils ont, dans leurs rapports avec diverses personnes, entendu émettre d'autres principes ou vu des exemples différents.

C'est par l'éducation qu'un peuple est ce qu'il est, lui et non pas un autre. Nul changement profond ne saurait s'opérer dans les idées, les institutions, les lois, à moins que l'éducation ne subisse un changement de même nature. Cette révolution qui de la France, comme du centre de la civilisation, agissant sur le monde, a si profondément altéré le caractère, les croyances, les moeurs de presque tous les peuples de la vieille Europe, a eu, comme toutes les révolutions, sa cause la plus intime peut-être dans les sentiments et les idées dont l'éducation avait lentement développé le germe dans le sein de la société.

Disons-le donc encore, on ne le saura jamais assez : tout sort de l'éducation.

Mais quand nous disons éducation, on entend bien que nous sommes loin de la pensée de ceux qui croient avoir tout fait pour l'enfant, quand il l'ont initié au calcul, aux arts, aux langues, aux sciences naturelles ; et quand ils lui ont donné le moyen de satisfaire aux besoins du corps, comme s'il suffisait d'éclairer l'esprit, de pourvoir aux besoins physiques de l'homme, et qu'il ne fallût pas former son cœur à des habitudes de vertu, et lui apprendre d'où il vient, où il doit tendre et comment il y peut arriver. Qui ne voit en effet qu'au milieu des connaissances les plus étendues et les plus variées, le cœur peut conserver toutes ses faiblesses et donner dans les plus déplorables écarts ; que ce n'est pas assez de fortifier l'intelligence, si l'on ne fortifie la volonté, si l'on ne prémunit la jeunesse contre les assauts des passions.

Or, connaître, c'est pouvoir, dit Bacon ; mais est-ce être sage ou vertueux ? La science a ses avantages, j'en conviens, ; mais suffit-elle ? Savoir lire est un bien ou un mal selon l'emploi qu'on fait de cette faculté, et les fruits qu'on en tire : l'instruction est un instrument utile, quand on en dirige bien l'usage, dangereux quand on en abuse. Mais croit-on que l'enfant, instruit et laissé à lui-même, choisisse les connaissances les plus sûres, comme l'animal préfère dans un champ les herbes les plus nutritives et les plus agréables ? Hélas ! l'expérience nous prouve qu'il sacrifiera toute étude sérieuse et profitable à l'attrait frivole d'une lecture souvent dangereuse. *"Voilà pourquoi, dit à ce sujet le Blakwoods'magazine, dans tous les pays, on a toujours confié l'éducation de la jeunesse aux ministres de la religion. En chargeant un ordre qu'on a considéré comme sacré, du contrôle spécial et immédiat de l'éducation publique, on a voulu qu'il veillât avec un vif intérêt sur sa direction, et qu'il la garantît, par une attention continuelle, de l'influence de la corruption, qu'une trop vaste étendue de connaissance pouvait engendrer dans un pays où l'on donnait tout au savoir, et rien à la sagesse"*.

Quelques partisans de l'instruction ont cru que, pour réformer le monde et arrêter les progrès du vice, il ne fallait qu'apprendre à lire au peuple, et faire vendre à bon marché des livres contenant quelque instruction utile. Qu'en est-il résulté en Angleterre, par exemple, où ce système a reçu la plus vaste application ? Une grande partie des classes inférieures de la société s'est précipitée avec une avidité effrayante sur tout ce qui était excitant et frivole : on a laissé tout ce qui élève l'âme, tout ce qui inspire de nobles sentiments, pour dévorer des nouvelles, des fictions et des romans. De là, la démoralisation extraordinaire que l'on observe depuis vingt ans dans les dernières classes de l'Empire britannique. Tant il est vrai que la simple éducation du peuple, dépourvue des principes d'une morale sévère et réduite à une instruction presque mécanique, n'a pas assez de force pour prévenir la corruption des moeurs.

La société, a dit quelqu'un, doit à tous ses membres une instruction morale fondée sur la religion, et cela non seulement parce qu'il importe à une âme immortelle de connaître ses devoirs, mais encore parce que cette instruction morale est nécessaire au repos du pays, au maintien de l'ordre et de la propriété ; parce que l'expérience nous apprend tous les jours que là où ces principes manquent, les attaques à l'ordre social se multiplient, parce que les vols, les suicides, et cette foule de crimes dont les feuilles publiques sont remplies chaque jour, ne sont que des conséquences fort naturelles de l'ignorance ou du mépris de ces principes. M. Guizot l'a solennellement proclamé en 1833, lorsqu'il dit à la Chambre des députés : *"Prenez garde, MM., à un fait important et qui n'a jamais été plus manifeste que dans notre temps ; c'est que le développement moral et religieux, accompagnant le développement intellectuel, compose une éducation qui produit des citoyens probes et soumis aux lois ; au lieu que le développement intellectuel seul ne produit presque généralement que des hommes hostiles à la société, partisans des troubles et du désordre."*

Or, l'institut des Ecoles Chrétiennes, et en général toute institution essentiellement religieuse, est, de nos jours, le plus grand obstacle qu'on puisse opposer au progrès de la dépravation populaire. L'instruction qu'on y donne est tout à fait chrétienne, en même temps qu'elle renferme tout ce qui peut être utile ou nécessaire dans les diverses situations de la vie. Par les soins d'instituteurs dévoués, les connaissances qui servent au commerce et à l'industrie et dont les classes laborieuses ont un si pressant besoin, telles que l'écriture, le calcul, le dessin linéaire, se répandent jusque dans les classes les moins aisées et préparent au pays des commerçants honnêtes, des ouvriers laborieux et habiles, en même temps qu'on grave les principes de la religion, non sur des tableaux pour décorer les murs, mais au fond des coeurs pour les épurer, parce qu'on sait que les vertus, comme le dit fort bien M. le ministre de l'instruction publique dans une circulaire aux instituteurs, *ne suivent pas toujours les lumières, et que les leçons que reçoit l'enfance pourraient lui devenir funestes si elles ne s'adressaient qu'à son intelligence*. Les institutions religieuses n'excluent rien dans l'éducation de l'enfant ; mais elles mettent chaque chose à sa place ; elles savent que, si on peut se passer d'instruction, on ne se passe point de moeurs ; que la société vit de devoirs, et que par conséquent l'enseignement des devoirs doit tenir la première place dans l'éducation. *Que l'instituteur*, dit encore M. Guizot dans la circulaire ci-dessus indiquée, *donne ses premiers soins à la culture de l'âme de ses élèves ; qu'il s'applique sans cesse à propager, à affermir ces principes impérissables de morale et de raison sans lesquels l'ordre universel est en péril et à jeter profondément dans de jeunes coeurs ces semences de vertu et d'honneur que l'âge et les passions n'étoufferont point*.

Mais une éducation qui n'est pas essentiellement religieuse, peut-elle apprendre à l'homme tous ses devoirs ? Peut-elle jeter dans les coeurs d'impérissables semences de vertu ? J'ose affirmer que non.

Une erreur de ces temps, c'est de vouloir de la morale sans religion, c'est à dire, des règles de conduite séparées des croyances religieuses, comme si les préceptes et les dogmes pouvaient se séparer et ne se garantissaient pas les uns les autres, comme si on pouvait faire des chrétiens sans christianisme, nous donner une religion sans culte, une croyance sans symbole ; religiosité tout au plus propre à nourrir dans les âmes de vagues rêveries, et tout à fait impuissante à nous imposer la loi du devoir ; mépris de tous les dogmes, qui par la latitude arbitraire qu'il laisse aux objets de la foi, n'est au fond qu'un athéisme déguisé. Qu'on y prenne garde, l'homme n'agit que parce qu'il croit et selon ce qu'il croit. Si vous voulez qu'il agisse selon les règles d'une morale sans laquelle l'ordre universel est en péril, et aucune société n'est possible, vous ne l'obtiendrez jamais, si sa foi n'est établie en des dogmes qui leur servent de fondement et de sanction nécessaires. Vouloir construire l'édifice de la morale en faisant abstraction de la religion, c'est une prétention si bizarre, qu'il y a lieu de s'étonner qu'elle ait pu éclore dans des cerveaux qui ne donnent d'ailleurs aucune preuve d'aliénation. Bayle a mis en question, si une société d'athées ne pourrait pas exister. D'autres, dit M. Delalle, sont allés plus loin, et retranchés dans leur athéisme, ils ont jeté aux hommes ce qu'ils appelaient le catéchisme de la loi naturelle. Sophistes étranges! ils parlent de la loi et ne veulent pas de législateur, et cette prétendue loi élaborée dans leur intelligence, ils voudraient l'imposer à leurs semblables, sans autre sanction que des raisonnements abstraits. Otez la divinité du monde, et vous anéantissez toute loi obligatoire ; l'athée n'a pas d'autre loi que la crainte du bourreau. Malheur à vous s'il est de son intérêt de vous faire périr, car il vous fera piler dans un mortier, dit Voltaire. Non, sans religion, pas de morale possible.

En vain objectera-t-on que l'autorité de la religion pourrait être suppléée par les lois. Où il n'y a que des lois, la morale sera flottante au gré du législateur ; la fraude, les intrigues ou les chicanes les éluderont, il n'y aura aucun frein pour les crimes secrets. Dira-t-on qu'elle pourra être suppléée par la puissance des affections de famille ? "Mais, répond M. Gibbon, professeur de philosophie, homme de foi, dont la haute raison s'éclaire et se fortifie des enseignements chrétiens, ces affections de famille supposent l'influence des sentiments religieux, et d'ailleurs ces affections viennent à manquer au moment même où les passions offusquent notre raison de ces nuages dont la vue la plus forte ne saurait ne pas être troublée. Mais pût-il ne l'être pas, nous savons tous qu'autre chose est de connaître le bien, autre chose est la force de le pratiquer. La morale humaine, sèche et froide, peut indiquer la route, mais elle ne donne pas le courage de la parcourir ; en sorte que, pour maintenir dans l'obéissance des élèves qui n'ont pas de frein religieux, la vigilance et la discipline ordinaires sont insuffisantes ; il faut une discipline sévère et pleine de rigueur ; et ce premier âge qui est celui de la candeur, de l'abandon et de la confiance, gémit sous un joug de fer. La religion aurait par ses menaces et ses insinuations, adouci les humeurs, corrigé les défauts, réprimé les vices naissants, encouragé la faiblesse, fait régner la décence, la docilité et la paix, et dès lors l'autorité des maîtres aurait pu, sans inconvénient, se montrer plus paternelle.

De plus, le but de l'éducation n'est-il pas de prémunir l'enfant contre le danger des séductions, des maximes commodes et perverses qui doivent menacer un jour son expérience et sa légèreté ? Mais, dites-le moi, que pourront dans cette fin quelques préceptes de morale humaine ? Si, par les croyances réprimantes de la religion, on n'a pas fortifié les jeunes coeurs contre les attaques du vice ; si, par de saintes habitudes on n'a pas préparé l'ancre salutaire pour l'époque des passions orageuses, le naufrage n'est-il pas inévitable et certain ? D'où vient que les jeunes gens, à peine entrés dans la carrière de la vie, se hâtent d'en sortir et se débarrassent de l'existence comme on se décharge d'un fardeau accablant ? Leur coeur battait pour tout ce qui est grand et généreux !...mais ils n'ont rien trouvé sur cette terre qui pût remplir leur immense besoin de bonheur...sur cette terre...les malheureux :! que ne levaient-ils les yeux vers le ciel ! Ah ! s'ils avaient appris à bannir de leur coeur les désirs injustes ; à respecter en eux l'image de leur Dieu, le caractère auguste de chrétien, à connaître le danger des passions, la bassesse du vice, la honte inséparablement attachée à la débauche, les maux sans nombre que traînent après soi des passions indomptées, ils n'auraient pas secoué le fardeau de la vie, ils ne se seraient pas endormis du dernier sommeil avant la fin du jour. D'où vient que tant de parents voient tout à coup s'évanouir leurs plus belles espérances, leur joie se changer en tristesse, et ce qu'ils espéraient devoir être pour eux un diadème de gloire, n'être plus qu'une couronne de déshonneur et d'ignominie ?... L'homme recueille ce qu'il a semé... quiconque sème du vent moissonnera des tempêtes. Indifférents sur la religion de leurs enfants, ils n'ont point prononcé de paroles du ciel sur leur berceau ; ils n'ont point, à l'exemple de Léonide, père d'Origène, appris à leur fils la science du salut et les saintes lettres avec plus de zèle que les arts libéraux ; ils ont semblé oublier que son âme était d'un bien plus haut prix que leurs organes matériels et grossiers dont elle est pourvue, que la tournure de son caractère importait bien autrement que la gentillesse des manières, et que, s'il était l'homme du monde et du temps, il devait être aussi l'homme de la religion et de l'éternité. Ils l'ont oublié et leur fils est perdu sans retour pour la vertu qui ne peut s'en promettre que des scandales, pour la société dont il est désormais un membre dangereux, pour sa famille dont il sera l'opprobre, pour lui-même qu'il voue au remords, à une vieillesse malheureuse, s'il n'est pas, avant l'âge, emporté par une mort funeste et prématurée. Encore, s'il périssait seul ! mais non, son exemple n'a pas été perdu pour le vice ; la vertu et l'innocence de plusieurs ont été vaincues par ses leçons.

Une éducation qui ne porte point l'empreinte sacrée de la religion est comme une source empoisonnée dont les eaux pestilentielles répandent partout la désolation et la mort. C'est une véritable épidémie morale qui gagne de proche en proche et infecte de son poison des générations entières. Retranchez la religion de l'éducation des enfants, toutes les vertus qui font l'ornement et assurent la stabilité des sociétés humaines sont flétries et desséchées jusques dans leurs germes. Bonne foi, probité, justice, dévouement, fidélité, tous ces gages précieux de confiance et de bonheur disparaissent, et la société, privée de ces principes qui font sa force, intérieurement travaillée par les vices qui la corrompent, se traîne faible et languissante, comme ces malades qu'une fièvre continue dirige insensiblement vers la tombe.

Répétons-le donc hautement : sans religion point de morale, par conséquent l'éducation, pour être morale doit être religieuse, de même que, pour être religieuse, elle doit être confiée à des hommes religieux.

Ce n'est pas assez, en effet, de donner à l'enfant quelques connaissances vagues de la religion dont il a besoin d'être pénétré ; il faut la lui faire aimer et pratiquer. Or, quel intérêt mettra-t-il à la persuader aux autres, celui qui n'en est pas pénétré lui-même ? On ne parle avec conviction que de ce qu'on croit, avec amour que de ce qu'on aime, avec chaleur et zèle que de ce qu'on sent bien et qu'on espère. Que peut dire en faveur de la religion celui qui n'y croit pas ? Engagera-t-il vivement les enfants à se confesser, celui qui ne se confesse jamais ? Osera-t-il reprendre un élève de son éloignement pour les sacrements celui qui s'en éloigne lui-même ? Le blâmera-t-il de ne pas faire ses Pâques, lorsqu'il ne les fait pas lui-même ? Et si la bienséance, l'hypocrisie ou la politique mettent à ce sujet quelques paroles sur ses lèvres, ces paroles ne seront-elles point froides et inanimées ? Heureux encore s'il ne trahit pas son irréligion par quelque endroit ! On sait avec quelle merveilleuse sagacité les enfants saisissent les ridicules, les défauts, les vices de ceux qui sont préposés à leur éducation. Tout ce qui pourra faire soupçonner que le maître est irréligeux sera saisi par les élèves ; et quel ravage ne fera pas parmi eux cette fatale découverte ?

Les enfants remarquent-ils que, dans le cours de leur éducation, la religion préside habituellement à tout, que ses mystères, ses préceptes, ses autels, ses cérémonies, ses pratiques sont traitées avec ce respect, ce recueillement qui vient du coeur ? Ils en sont touchés, à leur âge, le coeur s'ouvre aisément aux impressions, et l'on se conduit bien plus par autorité et par sentiments que par réflexion et par raisonnement. Mais aussi, que la religion, sans être bannie de leur école, y soit plutôt tolérée qu'honorée et qu'on en parle plutôt qu'on ne l'enseigne, qu'elle soit subordonnée à toutes les autres connaissances et y paraisse bien plus encore comme une formalité que comme un devoir, plus comme une convenance que comme une nécessité, dès lors l'éducation est manquée, elle devient funeste, parce qu'elle a donné des lumières qui ne se rattachent à rien de solide, et enfantent une orgueilleuse présomption.

Instruisez-vous maintenant, pères et mères vous qui mettez au rang de vos premiers devoirs celui de procurer le bonheur et le salut de vos enfants par une éducation. Vous voyez l'importance de ne les confier jamais qu'en des mains auxquelles vous puissiez vous fier, et de vous assurer fréquemment que votre juste sollicitude n'est pas trompée. Pour acquitter ce que vous devez à Dieu, à vous-mêmes, à vos enfants, et tranquilliser à la fois votre conscience et votre tendresse, quels maîtres choisirez-vous ? Nous appelons avec sécurité toute votre confiance, pour vos filles sur les communautés religieuses ; pour vos garçons sur ces écoles si dignes du nom de Chrétiennes ; écoles éprouvées par une longue expérience, et recommandées par des succès aussi avérés que constants, qui opérant le bien sans bruit, mais

avec persévérance, triomphent tout à la fois et des plus tristes préventions et des oppositions les plus fortes, et se propagent de plus en plus chaque jour.

Eh ! quelles personnes plus faites pour diriger les premiers mouvements et l'innocence des jeunes coeurs, que ces pieux instituteurs, ces bonnes religieuses dont le zèle égale le désintéressement, qui donnent à la fois la leçon et l'exemple, et qui, avant de tenir leurs écoles, ont été à l'école de la vertu, pour y subir les épreuves les plus sévères ? Combien il faudrait s'aveugler, pour croire que l'on pourra trouver en d'autres mains la même sûreté contre les dangers du premier âge, les mêmes préservatifs contre la contagion du vice ; et que des maîtres sans noviciat, sans aucun rapport distinctif avec Dieu, isolés entr'eux et vivant d'abord pour eux, dont le premier mobile ne peut être autre que l'intérêt, forcés quelquefois de partager leurs soins entre les enfants d'autrui et leur propre famille, et non moins étrangers trop souvent à l'art de bien vivre qu'à l'art de bien enseigner, que ces maîtres, disons-nous, auront le même zèle et le même talent pour inspirer à des âmes neuves le goût de la vertu, l'amour des devoirs.

Cette vérité a été comprise et publiquement reconnue par des hommes de toutes les opinions. "Dès qu'il s'agit d'éducation, disait Bacon, le plus sûr est de consulter les religieux". Tel était l'avis de Montesquieu, de Buffon, de Lalande, de Muller, de Leibnitz, de Grotius, etc. Et de nos jours, M. Cousin n'a-t-il pas dit dans un rapport au ministre : *"La religion est à mes yeux la meilleure, et peut-être même la base unique de l'instruction populaire. Je connais un peu l'Europe, et nulle part je n'ai vu de bonnes écoles du peuple, où manquait la charité chrétienne. L'instruction primaire fleurit dans trois pays : la Hollande, l'Ecosse et l'Allemagne ; or, là elle est profondément religieuse. On dit qu'il en est de même en Amérique. Le peu que j'ai rencontré d'instruction en Italie s'y donne par la main des prêtres ? En France, à quelques exceptions près, nos meilleures écoles pour les pauvres sont celles des Frères de la Doctrine chrétienne. Voilà ce qu'il faut répéter sans cesse à certaines personnes."*

Ecoutez aussi Napoléon, qui disait au Conseil d'Etat le 21 mai 1806 : *"On prétend que des écoles primaires, tenues par les Frères ... pourraient introduire dans l'université un esprit dangereux. Je ne conçois pas l'esprit de fanatisme dont quelques personnes sont animées contre les Frères ....c'est un véritable préjugé ; partout on me demande leur rétablissement ; ce cri général démontre assez leur utilité"*.

Enfin M. Guizot, protestant, et ministre actuel de l'instruction publique, disait l'an dernier, le 2 mai à la tribune des députés : *"Quels sont les pays où l'instruction primaire a fait le plus de progrès ? N'est-ce pas l'Allemagne, la Hollande, la Suisse ? Eh bien ! dans ces pays l'instruction primaire est entièrement confiée au clergé et dirigée par lui."*

Et c'est pour être conséquent à ses paroles que M. le ministre de l'instruction publique a envoyé différentes sommes à Beauvais, Versailles, Rouen, Coutances, Cherbourg, etc... etc... pour favoriser l'instruction religieuse et qu'il écrivait entr'autres choses flatteuses, le 28 février 1833, au Supérieur général des Frères : *"J'ai vu avec une vive satisfaction que vos efforts ont déjà produit de bons résultats, puisque 790 ouvriers de tous les états reçoivent en ce moment l'instruction dans vos établissements, et que vous êtes sur le point de terminer des arrangements, qui permettront d'en augmenter le nombre."*

*"Je vous prie, Monsieur, de poursuivre avec le même zèle l'accomplissement de la tâche si honorable que vous vous êtes imposée...Je m'empresserai de mettre à votre disposition tous les secours dont vous pourriez avoir besoin, et je m'estimerai heureux de contribuer aussi à la bonne oeuvre que vous vous proposez"*.

On cherche ce qu'ont à opposer à de telles autorités ceux qui, faisant une affaire de parti d'une question d'intérêt positif et universel, méconnaissent les besoins réels des populations, au point de proscrire, malgré elles, l'enseignement chrétien partout réclamé comme un bienfait et une nécessité. Préjugés funestes ! exercerez-vous encore longtemps votre domination sur nous ? Est-elle éloignée, l'époque où la raison finira par triompher, où les hommes voudront connaître avant de juger, et ne se laisseront plus prévenir, soit par des costumes, soit par des considérations aussi puérides ? Les témoignages rendus aux religieux par les inspecteurs généraux de l'université, et par le ministre même, sont autant de pas vers ce temps d'impartialité et de raison. Il n'en est pas de même du vote de certains conseils municipaux, qui sont, a dit M. de la Martine *"des tentatives arriérées de réaction que tous les hommes éclairés, à quelques opinions qu'ils appartiennent, ont unanimement répudiées ; et des actes d'oppression et de tyrannie de quelques hommes qui n'ont pas encore épilé l'alphabet de la liberté"*

*"Les véritables amis de l'instruction primaire, dit le Journal de l'Instruction Primaire t.3 p.243, ont vu avec peine dans bien des localités un esprit d'animosité aveugle et de passion rétrograde se déclarer hostile à tel ou tel système d'enseignement, à tel ou tel ordre d'instituteurs. Les Frères des Ecoles Chrétiennes, en particulier, n'ont pas à se louer des mesures prises contre eux dans un grand nombre de conseils municipaux. L'exemple de Beauvais n'est pas le seul que l'on pût citer des répugnances dont ils ont été l'objet. Il est vrai que partout où l'on a pu croire les Frères victimes d'une persécution non méritée, ils ont été presque aussitôt vengés par des souscriptions abondantes et par des recrues d'élèves considérables, qui n'ont fait qu'ajouter à la prospérité de ces écoles qu'on a espéré détruire. Quelquefois même, quand la décision des autorités locales avait eu pour but d'imposer à la ville un mode d'enseignement pour lequel on redoutait la concurrence de la méthode simultanée, l'effet produit a été complètement contraire à l'intention des magistrats de la commune ; et les écoles privilégiées se sont vues abandonnées pour les écoles prosrites ! C'est ainsi qu'à Versailles les écoles des Frères, supprimées par la ville et rétablies par la charité publique, étaient déjà remplies que les écoles communales attendaient encore des centaines d'enfants qui erraient sur le pavé de la ville plutôt que de s'y rendre (Bulletin de la société pour l'enseignement élémentaire, Novembre 1833 p.116). Les familles, nous ne craignons pas de le dire, montrent en ces circonstances un jugement plus sûr que les partisans extrêmes de telle ou telle méthode, de telle ou telle opinion ; elles veulent être libres dans leur choix et se défient de toute instruction qu'on leur impose.*

D'ailleurs qu'oppose-t-on à l'enseignement chrétien ? Un enseignement qui peut avoir ses avantages, mais qui certes a les inconvénients les plus graves. On dit que l'instruction y est prompte, je ne sais. Mais en tout cas qu'en conclura-t-on ? Je le demande, le meilleur mode d'enseignement n'est-il pas celui qui forme le mieux l'intelligence, le coeur et le corps de l'enfant aux habitudes sociales ? Or ces habitudes ne se forment pas en quelques mois ; et l'habitude du travail, par exemple, qu'il est si indispensable de donner à l'enfant, comment l'acquerra-t-il plus sûrement, par une méthode laborieuse ou par une méthode amusante ? Le Journal officiel de l'Instruction publique va répondre pour moi : *"Présenter l'étude, dit-il, sous la forme du jeu et avec l'attrait du plaisir c'est un projet bien séduisant...Mais prenons la nature humaine telle qu'elle est, dans l'homme comme dans l'enfant ; car l'enfant c'est l'homme, l'homme avec la raison de moins, la légèreté de son âge et la vivacité de ses impressions de plus, vivant d'une vie extérieure, emporté à tous les objets, distrait par tous les accidents de la lumière, de l'air, par tout ce qui l'entoure. L'enfant étant ainsi fait, faut-il accommoder l'enseignement à la mobilité de son esprit, ou réduire son esprit à la gravité de*

*l'enseignement ? Sans doute à ne consulter que les grâces de l'enfance, et ce spectacle si riant de sa joie, de ses mouvements, de toutes ses naïves impressions, on serait tenté de mettre l'éducation en jeu ; on a peine à concevoir que la science n'aille pas avec le plaisir. Il faut pourtant se résigner à cette nécessité. Telle est l'imperfection de notre nature et sa loi primitive ; l'enfant, comme l'homme, n'obtient rien qu'à force de travail, et la réflexion seule donne la science."*

Et puis ne s'agit-il pas plutôt de savoir bien que de savoir vite ? Mais est-ce donc chose facile que d'apprendre vite et bien à la fois ? L'expérience prouve que ce qu'on sait le mieux n'est pas ce qui a coûté le moins de peine à apprendre

Mais laissons parler quelques hommes dont la parole, par cela même qu'ils n'ont pas notre foi, ne sera pas suspecte.

Dans l'exposé des motifs du projet de loi sur les écoles publiques, présenté au grand Conseil du canton de Vaud, M.L.F.F.Ganthey, pasteur, s'exprime ainsi : "*Les avantages de l'enseignement mutuel ne nous paraissent pas pouvoir compenser les inconvénients graves que présente la réunion d'un très grand nombre d'élèves dans une seule école ; il est même important de remarquer que plus l'école sera peuplée, et plus aussi les vices radicaux de la méthode mutuelle ressortiront comme en saillie et déploieront leurs effets.*

*"L'enseignement mutuel enlève les élèves au régent, pour les livrer à de jeunes moniteurs sans expérience en éducation, et dont l'instruction est à peine supérieure à celle des enfants qui leur sont confiés. Ainsi la culture intellectuelle et morale des élèves, dans ce qu'elle a d'intime et d'individuel, cette culture qui est le premier moyen de faire une éducation véritable, et qui résulte des communications personnelles, souvent même confidentielle de l'instituteur avec chacun de ses élèves, cette culture est nécessairement affaiblie et entravée dans l'école mutuelle ; on voit clairement aussi que plus l'école sera nombreuse, et plus cette éducation individuelle des élèves deviendra difficile. L'enseignement mutuel peut convenir pour des objets susceptibles d'être réduits par une analyse complète à des éléments bien déterminés, revêtus d'expressions rigoureuses, ou qu'il est possible de faire connaître par la simple intuition ; tels sont par exemple, les rudiments de la lecture, de l'écriture, de l'arithmétique, Les opérations intellectuelles s'exécutent alors assez facilement et pour ainsi dire d'elles-mêmes. Mais toutes les fois que l'instruction demande des opérations plus difficiles, des comparaisons compliquées ou délicates, des déductions étendues, des perceptions vives, rapides, des nuances d'idées, de faits ou de sentiments ; toutes les fois qu'il faut en appeler aux facultés d'un ordre relevé, et même émouvoir la sensibilité ou la conscience morale, l'enseignement mutuel échoue. On le comprend aisément ; si des instituteurs formés par l'étude et la pratique à l'art de l'éducation obtiennent avec peine les succès qu'ils ambitionnent, comment un jeune moniteur tout novice saurait-il les conquérir ?*

*"La méthode mutuelle tend à donner à la mémoire un développement exagéré, aux dépens des facultés plus relevées ; elle porte trop l'attention sur les formes extérieures de l'enseignement, et cache sous la régularité de la division de l'école, des pratiques mécaniques et des mouvements, la réalité de l'homme, c'est à dire, l'état de sa pensée, de ses affections et de sa volonté".*

On ne peut dire plus clairement que l'éducation est nulle dans les écoles d'enseignement mutuel, et même l'instruction, puisqu'elle demande, comme l'étude de la grammaire française, par exemple, des comparaisons compliquées ou délicates, des

perceptions vives, rapides, des nuances d'idée. Cependant M. Ganthey se hâte, dit-il, de reconnaître que l'enseignement mutuel convient surtout à un pays tel que la France, *parce qu'en France, il ne s'agit pas d'éducation, mais de quelques linéaments d'une instruction purement élémentaire.*

Le Journal élémentaire de l'Instruction primaire, publié sous la surveillance du Conseil royal de l'instruction publique, tom 3 p.59 , se hâte à son tour de répondre à M. Ganthey : *"Nous n'avons pas lieu d'être flattés de voir l'exposé des motifs renvoyer comme assez bons encore pour la France des systèmes qui ne valent plus rien pour le canton de Vaud. Si le conseil d'état de Lausanne désire préparer dans ses écoles des connaissances pour lesquelles il reconnaît l'enseignement mutuel impuissant, notre amour propre ne s'accommodera pas davantage des limites de l'a, b, c, où ces Messieurs semblent vouloir nous renfermer. Ce n'est pas chez nos voisins seulement que l'on a pu remarquer les inconvénients et les avantages des différents méthodes, et nous croyons qu'une connaissance plus exacte de l'état des choses en France aurait rendu MM. du Conseil d'Etat moins sévères pour un pays auquel ils ont avec raison emprunté la plus grande partie de leur projet de loi."*

En effet, dans la plupart des grandes écoles publiques, établies récemment, on abandonne, au moins pour l'enseignement du calcul et de la grammaire, la méthode d'enseignement mutuel, et on en revient à l'enseignement simultané.

Voici ce que M. Prunelle, Maire de Lyon et membre de la Chambre des députés, a dit à ce sujet, d'après le Moniteur : *"Pour mon compte, j'attribue un très grand avantage à la méthode simultanée (celle employée par les Frères) sur la méthode mutuelle. La méthode simultanée a le très grand avantage de donner de l'unité au travail, de mettre en action les facultés de chacun ; la méthode mutuelle au contraire est toute mécanique. La méthode simultanée développe l'intelligence elle a ainsi une grande action pour former l'éducation de l'enfant ; car il n'est pas seulement question dans l'enseignement, de lui apprendre à lire et à écrire, parce que cela n'est pas avoir de l'instruction ; c'est seulement avoir dans la main des instruments d'instruction ; ce n'est pas autre chose.*

*"Ceci, Messieurs, paraît paradoxal. Je cite un fait. Dans une école scientifique, fondée à Lyon pour l'enseignement des ouvriers, nous avons fait entrer des élèves sortant des écoles, où on suit la méthode simultanée ; et des élèves appartenant à des écoles où on suit la méthode d'enseignement mutuel. Ces élèves, pris dans deux écoles différentes, arrivent avec le même degré de connaissance, au bout d'un mois ou deux, on est obligé de faire deux sections : les élèves mutuels ne peuvent pas suivre l'enseignement.*

*"Ceci paraît contrarier un peu les idées d'un de mes collègues. Mais la méthode simultanée employée par les Frères de la doctrine chrétienne, cette méthode simultanée, je la regarde comme infiniment plus avantageuse que la méthode Pestalozzi. Ce n'est pas d'hier seulement qu'on en a reconnu les avantages : c'est à cette méthode là que sont dus les grands succès pour l'enseignement populaire".*

*"L'enseignement simultané, dit M. J. Droz, de l'Académie française, sera dans tous les temps une des plus utiles, et par conséquent une des plus belles découvertes de l'esprit humain"*

Au reste, les faits semblent justifier ce que nous disons ici. Sur 42 000 écoles que nous possédons en France, à peine s'il y en a 1 400 dirigées par le mode d'enseignement mutuel ;

tandis que la méthode d'enseignement simultané se trouve employée dans plus de 24 000 classes ( Journal de l'Instruction primaire, tome 2,p.69) Les Frères de l'Instruction chrétienne ont en Bretagne 178 classes, ils donnent l'instruction à plus de 20 000 enfants ou jeunes gens.

Sur les 3 329 garçons qui fréquentent les écoles gratuites de Marseille, 2 540 appartiennent à celles des Frères ; c'est comme on voit plus de 4 élèves par 5. Cette différence est d'autant plus étonnante que dans les écoles communales d'enseignement mutuel, les parents n'ont absolument aucune dépense à faire, tandis qu'une des communautés des Frères a cessé d'être purement gratuite pour les élèves depuis qu'elle n'est plus entretenue par la ville. (Journal de l'instruction primaire. tome 1 p.144 )

A Fontenay également, qui offre dans son école mutuelle, en fournissant gratis papier, plumes et encre, aux dépens de la ville, des avantages pécuniaires que les Frères ne peuvent offrir, et qui sont pour beaucoup dans des familles pauvres ; les Frères comptent 345 élèves , et l'école mutuelle, en allant même recruter jusqu'à l'hôpital, n'en peut réunir que 43 c'est à dire , le huitième.

Il résulte d'un rapport publié il y a quelque temps, que les frères ont la moitié plus d'élèves que l'école mutuelle dans les plus grandes villes du royaume, à Lyon, à Bordeaux, à Lille, à Grenoble, à Toulouse, à Reims, à Rennes, etc...

Quant à Paris, suivant M. Maltes, inspecteur de l'université et protestant, les écoles mutuelles instruisent 330 adultes dans 11 écoles différentes, tandis que les Frères instruisent plus de 800 adultes dans cinq écoles.

Enfin, nous tenons les écoles dirigées en France par l'esprit chrétien dans la proportion de 90 sur 100, de 80 000 écoliers sur 100 000.

Nous n'ignorons pas que, dans certaines localités, l'enseignement chrétien est violemment repoussé. Mais nous savons aussi qu'il l'est malgré les populations ; et nous nous étonnons que des administrateurs en soient encore à comprendre que la religion reste le premier intérêt des peuples, et qu'ils ne sont établis que pour donner, autant qu'il est en eux, satisfaction aux vœux légitimes de leurs administrés. Nous savons encore que les épreuves qu'on fait subir aux écoles chrétiennes, loin de les entraver, leur font prendre de nouveaux développements comme nous l'avons déjà vu pour Versailles, comme nous le voyons chaque jour sous nos yeux dans notre ville ; et que si des conseils municipaux les repoussent, elles ont cependant tellement gagné dans l'estime et l'amour des populations que les Supérieurs des Frères ne peuvent plus suffire aux demandes que l'on fait d'eux en France, en Belgique, en Savoie, en Piémont, en Italie, aux Etats-Unis, à Cayenne, au Canada. Trois Frères partirent de France sur la fin d'avril 1833, et arrivèrent à l'île Bourbon, le 15 juillet, après une heureuse traversée de 84 jours. Tous les quartiers de l'île, aussitôt leur arrivée se sont empressés de les réclamer pour l'instruction chrétienne et gratuite de la jeunesse pauvre.

Je pourrais à ces faits et à ces chiffres en ajouter d'autres non moins positifs ni moins concluants. Mais une telle nomenclature me paraît désormais superflue. j'ai assez cité d'autorités pour que l'homme de bonne foi soit éclairé et qu'il sache à quoi s'en tenir sur les écoles chrétiennes et sur celles qui ne le sont pas essentiellement.

Ici, quelque chose me presse, et me fait un devoir d'invoquer l'histoire pour réfuter par des faits incontestables les assertions calomnieuses de certains gens qui prétendent que le clergé est ennemi des lumières et de l'instruction

S Paul nous fait envisager le talent d'enseigner comme un don du Créateur ; et dès le premier siècle, saint Jean l'Évangéliste créait à Ephèse une école dans laquelle il instruisait lui-même la jeunesse. Saint Polycarpe l'imita à Smyrne. C'était même une nécessité de l'époque. Comment admettre dans le sein de l'église les catéchumènes, sans les instruire préalablement des doctrines et des préceptes de la religion chrétienne ? Et pour les en instruire, il fallait des maîtres ; pour former ces maîtres on établit des écoles normales dites Catéchétiques, dont Alexandrie en Egypte vit naître la première en 150. Dans le deuxième et le troisième siècles, des bibliothèques s'établirent près des cathédrales ; et fidèles à ces traditions primitives, les conciles qui s'assemblèrent dans des temps plus heureux, tels que le sixième concile général, ordonnèrent d'établir des écoles gratuites, même dans les villages, enjoignirent aux simples prêtres d'en prendre la direction. Ces écoles prirent le nom d'écoles épiscopales ou cathédrales. Outre les études théologiques, l'hébreu, le grec et le latin, on y enseigna encore les arts libéraux, d'après l'Encyclopédie que l'Africain Mascianus Capella avait publiée à Rome en 470, cette encyclopédie divisée en deux cours, dont le premier, sous le nom de Trivium, traitait de grammaire, de dialectique et de rhétorique, et le second, appelé Quadrivium, d'arithmétique, de géométrie, d'astronomie et de musique, fut près de mille ans le compendium prescrit pour les Ecoles normales chrétiennes. Saint Benoît de Narsia, fonda à Monte-Cassino en Naples, l'an 599, un monastère dont les règlements servirent de modèles aux Bénédictins, aux Bernardins, aux Augustins, aux Chartreux, et prescrivirent, outre les oeuvres de Dieu, l'obligation d'enseigner à la jeunesse, et même aux laïques âgés la religion, la lecture, l'écriture, les calculs, les différents arts et métiers et l'économie rurale. Les Frères âgés ou peu robustes formèrent la classe des copistes. Le travail des mains, dit Godescard, (vie de Saint Bernard), usité parmi les moines de Cîteaux et de saint Benoît, consistait non seulement à bêcher la terre, mais encore à copier des livres. C'est à ces copistes que nous devons les manuscrits les plus précieux de l'antiquité. *"Quand les arts désolés fuyaient, dit Chateaubriand, devant les barbares, l'Eglise leur ouvrit son sein ; ils se réfugièrent dans les cloîtres, dans les demeures des évêques, et c'est de là qu'ils sont sortis pour embellir de nouveau l'Europe"*. Pendant plus de douze siècles, il n'exista pas en Europe une seule école qu'on ne dût au zèle du clergé. Les papes, les conciles, les évêques, perpétuellement occupés d'en augmenter le nombre, plaçaient ce soin au rang de leurs premiers devoirs. On peut lire dans les canons les pressantes exhortations, les injonctions sévères qui attestent la sollicitude des pasteurs sur ce point. Appuyés sur de semblables autorités, les théologiens font aux parents une obligation rigoureuse d'instruire leurs enfants, non seulement de la religion, mais encore dans les sciences." *Les pères et les mères, disent les conférences d'Angers, doivent l'éducation civile à leurs enfants ; ils sont obligés de fournir ce qui est nécessaire pour cela, selon l'usage observé parmi les gens de même condition, quand ils ont le moyen de le faire. Ils doivent les envoyer dans les écoles et dans les académies, pour y être instruits dans les sciences, ou y apprendre des exercices convenables, afin qu'ils se rendent capables de servir l'Eglise, d'être utiles à l'état et à leur prince."*

Mgr l'Evêque de Saint-Brieuc, dans les avis divers qu'il adresse tous les ans à son clergé, lui dit : *"Les ecclésiastiques qui, pendant un certain temps, ne seraient pas spécialement appelés à remplir les fonctions du sacré ministère dans les paroisses, à défaut de besoins pressants, ne sauraient après l'étude des sciences ecclésiastiques, faire un meilleur usage de leurs talents et de leur loisir que de les consacrer à cette bonne oeuvre (l'instruction primaire). S'il en était qui s'imaginassent que ces sortes de fonctions fussent peu en harmonie*

*avec la condition ordinaire d'un prêtre, qu'ils jettent les yeux sur un grand nombre de leurs devanciers qui se firent un devoir constant de les remplir scrupuleusement ; qu'ils se rappellent que le pieux et savant Gerson ne dédaigna pas, après s'être illustré par ses vertus, sa science et ses talents, de se faire simple maître d'école ; qu'ils interrogent à ce sujet la société et surtout la religion, ils apprendront combien la bonne éducation de la jeunesse leur fut toujours précieuse. Tout ce qui peut intéresser l'une et l'autre est le devoir du prêtre"*

Et ce devoir, nous avons la conscience de l'avoir rempli. Les lettres n'eurent jamais de protecteurs plus puissants et plus fidèles que la religion.

Qui fonda l'Université de Montpellier ? Le pape Nicolas III ; celle de Toulouse ? Le pape Grégoire IX. Celle d'Orléans ? Clément V, de Caen ? Eugène IV, de Bordeaux ? Le même,. De Nîmes ? Pie II. De Bourges ? Un pape encore. De Poitiers ? Eugène IV, de Reims ? Paul III, de Pont à Mousson ? Le Cardinal de Lorraine. "*Non*, dit le savant Etienne Pasquier, dans ses recherches sur les antiquités de la France, livre 9 ; *non je dirai franchement que sur la première origine de notre état, l'épée fut due à nos rois, et la plume à nos archevêques et évêques, et que c'est l'occasion pour laquelle vous ne voyez université en cette France que ce ne soit en ville archiépiscopale et épiscopale, et singulièrement en celle de Paris, qui est la première et la plus ancienne de France.*"

Depuis que l'enseignement est libre en Belgique, le clergé catholique a fait les plus louables efforts pour multiplier, en faveur de toutes les classes, les moyens d'instruction. Il résulte d'un rapport officiel du gouverneur de la Flandre orientale qu'il y a maintenant dans les villes de cette province 27 établissements d'instruction secondaire, fréquentés par 2039 élèves, tandis qu'il n'y avait en 1830 que 22 établissements et 1599 élèves. L'instruction primaire n'a pas fait moins de progrès ; en 1830 elle ne comptait dans la même province que 204 écoles communales, 139 écoles privées, et 29 021 élèves en tout. Au mois de février 1833, il y avait déjà 285 écoles communales et 304 écoles privées, fréquentées ensemble par 43 601 élèves. En un mot, la religion a semé le sol belge d'écoles primaires, et elle peut montrer ses nombreux établissements avec fierté, sous le rapport de la moralité et de la science.

Ce sont des prêtres qui aujourd'hui font l'école aux pauvres petits paysans de l'Irlande. En France, que ne fait pas le clergé tous les jours pour répandre l'instruction ! C'est lui, et lui seul qui jusqu'ici a formé et soutenu les écoles pour les pauvres ! S'il nous était permis de publier ici tout ce que nous savons à ce sujet, nous pourrions remplir des pages entières.

Au reste, ce zèle du clergé pour répandre l'instruction est aujourd'hui reconnu par tous les bons esprits. M. Guizot est convenu à la Chambre des députés que le clergé a fait beaucoup pour l'instruction primaire, qu'il a augmenté les écoles et favorisé les meilleures méthodes.

Il est vrai, dira-t-on, mais c'est pour rendre l'enseignement catholique qu'en agit ainsi le clergé. Eh ! oui sans doute, nous voulons rendre l'enseignement catholique !

Conçoit-on la foi sans le prosélytisme ? Et serions-nous catholiques, si nous ne cherchions pas à répandre la connaissance et le goût de nos doctrines, si nous ne travaillions pas activement, généreusement, incessamment, mais aussi pacifiquement et sans violence, à agrandir le domaine de la vérité catholique ? Que les sceptiques ne s'occupent pas de conquêtes intellectuelles, leur indifférence ne doit surprendre personne, car on ne combat pas pour des négations ; le doute et l'action sont choses logiquement inconciliables et qui se

repoussent. Mais la vérité porte en elle-même une force d'expansion qui ne peut rester inactive ; les hommes qui la possèdent se dépouilleraient plutôt de leur existence que du désir de la propager ; il vainquent ou ils meurent à la peine. C'est toujours la destinée de ceux qui croient.

Comment donc nous ferait-on raisonnablement un crime de notre zèle à créer des écoles partout où nos ressources nous permettent d'en établir, ou à accepter la direction de celles qui existent, partout où le voeu des populations appelle des institutions catholiques.

Loin de voir dans une semblable conduite un motif d'accusation, ceux qui ne nous aiment pas devraient y applaudir comme à la réalisation de leurs théories ; car ils ont demandé la mise hors de tutelle de la raison publique, et ils ne peuvent, sans inconséquence, trouver mauvais que les hommes d'une opinion quelconque, libéraux ou catholiques, possèdent plus que d'autres la confiance du peuple, quand ils l'obtiennent, sans s'écarter de la voie commune

Finissons. Puissent ces quelques lignes atteindre le but que je me suis proposé en les écrivant, la gloire de mon Dieu, le bonheur de mes frères ! Puissé-je avoir dit la vérité avec franchise et sans amertume ? Puissent les hommes droits et qui veulent le bien sans acception des personnes, examiner de sang-froid si les raisons que nous avons alléguées sont bonnes, et s'ils les trouvent telles, ne pas persister dans des errements qui peuvent avoir pour l'enfance, la famille, la société, des suites aussi funestes ! Puissent tous ceux qui liront ces lignes, comprendre qu'il est bon de savoir lire, écrire et chiffrer, mais que cela ne suffit pas, car s'il est bon d'instruire les enfants, il faut aussi les élever ; s'il est bon de développer leur esprit, il faut aussi former leur coeur, et s'il est bon de les initier au mécanisme de la lecture, de l'écriture et du calcul, il est mieux encore de leur inspirer le goût de la vertu et de la vérité.

Que les pères de famille se souviennent qu'ils répondront à Dieu de leurs enfants, selon qu'il est écrit, oeil pour oeil,, dent pour dent., c'est à dire âme pour âme ; qu'ils doivent ne leur offrir que des exemples dignes d'être suivis par eux, et écarter de leurs yeux et de leurs oreilles tout ce qui, de la part de maîtres chrétiens, pourrait laisser dans leurs coeurs des traces funestes. Qu'ils n'oublient pas que la meilleure école est celle d'où nous voyons les enfants sortir plus dociles, plus respectueux, plus honnêtes, plus laborieux, plus appliqués à tous leurs devoirs, qu'il n'y a de vraies lumières que celles qui nous apprennent à bien vivre et à bien mourir, de véritable éducation que celle qui mène droit à la vertu, et qu'après tout, *il ne sert de rien à l'homme d'avoir su beaucoup, s'il vient à perdre son âme*

GLOIRE A DIEU !

\*\*\*\*\*

Saint-Brieuc, de l'imprimerie de L. Prud'homme 1834